
MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à la question de M. le Conseiller communal Richard Neal concernant le rapport médical dentaire pour l'année scolaire 2016-2017, établi par la clinique dentaire de Renens, mentionné dans le "Communiqué de la Municipalité" du 12 juin 2017

Renens, le 28 août 2017

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

L'évolution de l'état bucco-dentaire des enfants de Renens est effectivement stable ces dernières années, comme l'atteste les résultats des dépistages dentaires annuels menés auprès de toutes les classes de la scolarité obligatoire de la Ville de Renens.

Année scolaire	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'enfants contrôlés	2275	2302	2247	2412	2365
I Sans carie ni obturation	44.61%	48.74%	45.79%	45.82%	45.50%
II Sans caries avec obturation	24.92%	24.84%	25.99%	26.78%	27.00%
III Avec caries	25.18%	22.54%	24.74%	22.97%	23.80%
IV Bouches négligées	5.27%	3.86%	3.47%	4.41%	3.70%

Sur ces cinq dernières années, on peut néanmoins constater une légère amélioration des bouches dites négligées (IV) et des bouches avec caries (III). Pour prévenir les problèmes de carie, la clinique dentaire scolaire de Renens participe activement dans les classes, mais aussi dans les garderies, à des activités de prophylaxie dentaire. Ces activités sont décrites dans les grandes lignes, dans le rapport de gestion de la Ville de Renens 2016.

Le rapport médical dentaire annuel est rédigé à l'attention du département de la formation de la jeunesse et de la culture, unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Il n'y a pas de statistiques disponibles permettant de comparer l'état bucco-dentaire des enfants selon les communes ou les établissements scolaires du canton de Vaud. En effet, les conditions très différentes des dépistages (méthodes d'examen, conditions d'examen dans la salle de classe, au cabinet, avec ou sans lumière, avec ou sans air comprimé), sont jugées peu fiables, du moins du point de vue comparatif.

./.

L'évolution des moyens de contrôle fait que le dépistage sous sa forme actuelle ne permet pas de poser un diagnostic complet, puisqu'il est uniquement visuel. Sous l'impulsion de l'initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires », un contre-projet proposant une loi en matière de prévention et de prise en charge des frais dentaires (LSB) a été élaboré. Quelle que soit l'issue de ces deux projets, le mode de dépistage sera certainement revu, pour l'adapter aux moyens techniques actuels. Dans ce laps de temps, le rapport médical dentaire est le seul moyen dont dispose la Municipalité pour connaître l'état sanitaire bucco-dentaire des enfants scolarisés de Renens.

La Municipalité estime que les différents points évoqués pour chacune des questions mentionnées par M. le Conseiller communal Richard Neal offrent une vue d'ensemble concernant le rapport médical dentaire pour l'année scolaire 2016-2017. Elle considère ainsi par la présente y avoir répondu.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



Jean-François Clément



Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre